



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 28 avril 2010 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et monsieur le conseiller Luc Montreuil formant quorum du comité.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Richard D'Auray, greffier adjoint.

Sont absents, messieurs les conseillers Denis Tassé et Alain Riel.

CE-2010-592

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 7 ET 14 AVRIL 2010

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 7 et 14 avril 2010 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux tels que soumis.

Adoptée

CE-2010-593*

RÈGLEMENT NUMÉRO 656-2010 AUTORISANT UNE DÉPENSE DE 1 800 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 500 000 \$ POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN D'UNE PARTIE DE LA RUE MONTCALM, COMPRISE ENTRE LES RUES WELLINGTON ET PAPINEAU - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 656-2010 autorisant une dépense de 1 800 000 \$ et un emprunt de 1 500 000 \$ pour réaliser des travaux de réaménagement urbain d'une partie de la rue Montcalm, comprise entre les rues Wellington et Papineau.

De plus, ce comité recommande au conseil d'informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que la Ville de Gatineau désire se prévaloir des dispositions du paragraphe 2° du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes pour ce règlement, et ce, permettant une description en termes généraux de la dépense.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2010-594*

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE GATINEAU À L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE BISANNUELLE 2010 DE « VILLES DURABLES : RÉSEAU PLUS » DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT QUE « Villes Durables : Réseau PLUS » est un réseau de plus de 30 villes de partout dans le monde qui mettent en commun ce qu'elles apprennent et les meilleures pratiques en matière de planification intégrée à long terme de la durabilité;

CONSIDÉRANT QUE la région de la capitale nationale est membre de « Villes Durables : Réseau PLUS », par l'entremise des Villes de Gatineau et d'Ottawa et de la Commission de la capitale nationale;

CONSIDÉRANT QUE les villes canadiennes de Calgary, Edmonton, Saint John, Régina, Toronto, Whistler et la région de Vancouver sont aussi membres du Réseau PLUS;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Ottawa, au nom de ses partenaires de la région de la capitale nationale, a déposé sa candidature pour être l'hôte de la conférence bisannuelle de l'organisation « Villes Durables : Réseau PLUS »;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur de la conférence a analysé les différentes candidatures et a retenu celle de la région de la capitale nationale;

CONSIDÉRANT QUE la conférence doit avoir lieu du 11 au 16 septembre 2010 et que des événements auront lieu autant à Ottawa qu'à Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la conférence devrait attirer environ 150 délégués (environ 100 locaux et nationaux ainsi que 50 internationaux), procurant une visibilité et générant des dépenses positives pour Gatineau et la région de la capitale nationale;

CONSIDÉRANT QUE le budget pour accueillir la conférence est estimé à environ 70 000 \$. La part de la Ville de Gatineau serait d'un maximum de 20 000 \$, de même que pour la Commission de la capitale nationale. La différence sera assumée par la Ville d'Ottawa :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de contribuer pour un montant de 20 000 \$ à l'organisation de la conférence bisannuelle de « Villes Durables : Réseau PLUS » dans la région de la capitale nationale et d'autoriser le trésorier à puiser, à même les imprévus, la somme de 20 000 \$ et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

De plus, le trésorier est autorisé à émettre un chèque au montant de 20 000 \$ à la Ville d'Ottawa, 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa, Ontario, K1P 1J1, et ce, sur présentation de pièces justificatives préparées par le Service de l'urbanisme et du développement durable.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Ville d'Ottawa.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-62110-971	20 000 \$	Développement économique - Ville de Gatineau - Contributions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-99900-999	20 000 \$		Imprévis – Autres
02-62110-971		20 000 \$	Développement économique - Ville de Gatineau - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2010-595*

APPROBATION D'UNE REQUÊTE POUR LA DESSERTE EN SERVICES MUNICIPAUX DU PROJET PLACE WALTERS, PHASES 2B ET 3B - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 3223701 Canada inc. a déposé une requête afin de procéder, à ses frais et en conformité avec la réglementation en vigueur, à l'installation des services municipaux dans les phases 2B et 3B du projet Place Walters;

CONSIDÉRANT QUE des ententes ont été signées en mai 2007 pour ces phases du projet Place Walters :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- de ratifier la requête présentée par la compagnie 3223701 Canada inc. pour construire, à ses frais et en conformité avec la réglementation en vigueur de la Ville de Gatineau, les services municipaux dans les phases 2B et 3B du projet Place Walters (règlements numéros 98-2003 et 99-2003 ainsi que leurs amendements);
- d'autoriser la compagnie 3223701 Canada inc. à faire préparer, également à ses frais, les cahier des charges et les plans nécessaires à l'exécution des travaux dont il est fait allusion ci-dessus par la firme d'experts-conseils CIMA+;
- d'aviser le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs que la Ville de Gatineau ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation requise pour l'installation des services municipaux dans le présent projet;
- d'attester que les réseaux d'égouts et d'aqueduc en place sont aptes à desservir le projet mentionné ci-dessus et sont conformes aux divers plans directeurs d'infrastructures;
- d'entériner la demande de la compagnie 3223701 Canada inc., visant à confier la surveillance, avec résidence, des travaux précités à la firme CIMA+ et que la dépense en découlant soit assumée par la compagnie;
- d'accepter la recommandation de la compagnie 3223701 Canada inc. précitée à l'effet de retenir les services de la firme d'experts-conseils Fondex-Shermont pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux et que la dépense en découlant soit assumée par la compagnie;
- d'exiger que la compagnie, ses ayants droit et héritiers légaux cèdent à la Ville de Gatineau, à titre gratuit, les services municipaux construits pour ce projet ainsi que les servitudes requises pour leur entretien.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat relatif à l'obtention des servitudes ainsi qu'à l'achat des rues et passages piétonniers faisant l'objet de la présente, le tout comme ils apparaîtront aux plans finaux qui seront déposés au Bureau de la publicité des droits.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2010-596

SOUSSION 2010 SI 079 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE EN RÉSIDENCE POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE CYCLABLE SUR LA ROUTE 148, ENTRE LA RUE GEORGES ET LA ROUTE 315 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+, s.e.n.c., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7 pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux avec résidence pour la construction d'une voie cyclable sur la route 148, entre la rue Georges et la route 315, au montant total approximatif de 49 585,99 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 15 mars 2010, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

La firme CIMA+, s.e.n.c. est autorisée à présenter aux autorités concernées, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux en vue d'obtenir les autorisations requises auprès des autorités compétentes en la matière.

La firme CIMA+, s.e.n.c. est autorisée à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
15-10003-001-75387	47 389,49 \$	Construction d'une voie cyclable longeant la route - Voie cyclable
04-13493	2 196,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-597

SOUSSION 2010 SP 006 - PROGRAMME DE PROTECTION CATHODIQUE 2010 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 6838715 Canada inc., Desrok Excavation, 444, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8P 8B3 pour les travaux de protection cathodique des conduites d'aqueduc à divers endroits sur le territoire de la ville de Gatineau, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 198 648,71 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 avril 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30648-001-75388	189 849,21 \$	Construction et amélioration des réseaux - Protection cathodique
04-13493	8 799,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-598

SOUSSION 2010 SP 007 - PROGRAMME D'INSPECTION TÉLÉVISÉE 2010 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Veolia ES Services d'assainissement, 48, rue de Granby, Gatineau, Québec, J8P 7G7 pour le programme d'inspection télévisée 2010 pour un montant total approximatif de 44 541,51 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposés en date du 29 mars 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-49100-521-75389	42 568,46 \$	Support technique - Relevés techniques - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	1 973,05 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-599

SOUSSION 2010 SP 041 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - ÉDIFICE PIERRE-PAPIN - MISE AUX NORMES DE LA VENTILATION - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Bouthillette Parizeau, 430, boulevard de l'Hôpital, local 210, Gatineau, Québec, J8V 1T7, pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance, sans résidence, pour la mise aux normes de la ventilation à l'édifice Pierre-Papin, au montant total de 127 548,75 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 17 mars 2010, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-90048-012-75390	121 898,75 \$	Honoraires professionnels - Pierre-Papin - Ventilation
04-13493	5 650,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-600

SOUSSION 2010 SP 075 - AMÉNAGEMENT D'AIRES DE JEUX DANS DIVERS PARCS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Exel Contractant inc., 3, rue Picardie, suite 202, Gatineau, Québec, J8T 4R7, pour l'aménagement d'aires de jeux dans divers parcs sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 82 087,08 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 mars 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30616-010-75391	26 641,89 \$	Aménagement de parcs et honoraires professionnels - Parc Saint-Jean
06-30649-015-75392	10 021,59 \$	Reconstruction d'équipements sportifs - Parc Saint-Jean-Bosco
06-30649-017-75393	18 827,73 \$	Reconstruction d'équipements sportifs - Parc Riel
06-30649-016-75394	6 082,64 \$	Reconstruction d'équipements sportifs - Parc Saint-Benoît
06-30649-007-75395	2 033,44 \$	Reconstruction d'équipements sportifs - Parc de la Vérendrye
06-30649-006-75396	14 843,60 \$	Reconstruction d'équipements sportifs - Parc du Voilier
04-13493	3 636,19 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-601

SOUSSION 2009 SP 093 - RÉHABILITATION DU COLLECTEUR D'ÉGOUTS DU RUISSEAU DESJARDINS, PHASE 2 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LIMBOUR ET DE TOURAINE - NICOLE CHAMPAGNE ET DENIS TASSÉ**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme M.S.C. Réhabilitation inc., 2145, rue Michelin, Laval, Québec, H7L 5B8 pour les travaux de réhabilitation du collecteur d'égouts du ruisseau Desjardins, phase 2, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 1 491 077,90 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 11 mars 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30335-020-75397	1 425 027,94 \$	Réseau d'égouts et d'aqueduc - Ruisseau Desjardins
04-13493	66 049,96 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010, conditionnellement à l'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Adoptée

CE-2010-602

AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE LA FIRME PAGEAU MOREL ET ASSOCIÉS INC. POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS EN ÉLECTROMÉCANIQUE DANS LE CADRE DU CONTRAT DE CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN CENTRE SPORTIF - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QU'un mandat de services professionnels a été octroyé, le 14 mai 2008, en vertu de la résolution numéro CE-2008-740 à la firme Pageau Morel et associés inc. pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils afin d'agir comme conseiller technique dans la spécialité électromécanique auprès de la Ville dans le cadre du contrat de conception et de construction d'un centre sportif pour un montant approximatif de 70 659,75 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'une banque d'heures supplémentaires est nécessaire pour terminer la phase de construction. Le montant associé aux heures supplémentaires estimées est de 85 672,13 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'un montant d'honoraires de 1 997,89 \$, incluant les taxes, s'ajoute aux honoraires de la firme Pageau Morel et associés inc. relativement à un rapport d'estimation des correctifs mécaniques effectués par l'entrepreneur E. Séguin & fils ltée. Le montant des honoraires supplémentaires est de 87 670,02 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures a évalué que les honoraires supplémentaires, selon la banque d'heures supplémentaires établie, est juste et raisonnable et justifie le montant d'honoraires supplémentaire relatif au rapport d'estimation produit :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'ajustement des honoraires professionnels à la firme Pageau Morel et associés inc. d'un montant de 87 670,02 \$, incluant les taxes, pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils afin d'agir comme conseiller technique dans la spécialité électromécanique auprès de la Ville.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30393-006-75398	83 786,52 \$	Centre sportif - Honoraires professionnels
04-13493	3 883,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 26 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-603

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-10 AU MONTANT DE 77 954,84 \$ - PÉRIODE DU 22 AU 26 MARS 2010 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-10 au montant de 77 954,84 \$ pour la période du 22 au 26 mars 2010.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-604 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 12 - 25 694,01 \$ – ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 15 - 429 364,07 \$ – LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 14 - 5 848,64 \$ – LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 14 - 282 313,63 \$ - SERVICE DES FINANCES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 12, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 15, la liste des réquisitions numéro 14 ainsi que la liste des embauches numéro 14 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 12	Pièces de comptes à payer	25 694,01 \$	12 au 16 avril 2010
Liste PD numéro 15	Pièces de comptes à payer	429 364,07 \$	12 au 16 avril 2010
Liste des réquisitions numéro 14	Pièces de comptes à payer	5 848,64 \$	12 au 16 avril 2010
Liste des embauches numéro 14	Embauche de personnel temporaire	282 313,63 \$	5 au 9 avril 2010

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-605 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-15 POUR LA PÉRIODE DU 8 AU 14 AVRIL 2010 - SERVICE DES FINANCES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-15 au montant de 279 401,43 \$ pour la période du 8 au 14 avril 2010.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-0428D1 **PROCÈS-VERBAL DU GREFFIER RELATIF À UNE CORRECTION À LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2010-397 ADOPTÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU, LE 24 MARS 2010**

Le greffier de la Ville de Gatineau dépose un procès-verbal certifiant qu'en vertu des dispositions de l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes, il a corrigé une correction d'écriture à la résolution numéro CE-2010-397, à la page 8498 du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 mars 2010, et ce, afin de corriger les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11433-972	100 \$	Alain Riel - De Deschênes - Subventions
02-11441-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11445-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions

« Article 92.1

Le greffier est autorisé à modifier un procès-verbal, un règlement, une résolution, une ordonnance ou un autre acte du conseil, du comité exécutif ou d'un conseil d'arrondissement, pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise. Dans un tel cas, le greffier joint à l'original du document modifié un procès-verbal de la correction effectuée et il dépose à la prochaine séance du conseil, du comité exécutif ou du conseil d'arrondissement, selon le cas, une copie du document modifié et du procès-verbal de correction.

2005, c. 28, a. 48. »

CE-2010-606

COTISATION ANNUELLE 2010 - CLUB OPTIMISTE DE HULL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'adhésion de monsieur le conseiller Maxime Tremblay au Club Optimiste de Hull.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 25 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Hull, à l'attention de monsieur Raymond Pitre, C. P. 1185, succursale B, Gatineau, Québec, J8X 3X7 pour couvrir la cotisation annuelle.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-494	25 \$	Conseil municipal - Cotisations

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-607

SUBVENTION DE 100 \$ - LE CENTRE DU SILENCE INC. - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Centre du Silence inc., 320, boulevard Saint-Joseph, pièce 207A, Gatineau, Québec, J8Y 3Y8, à titre de subvention pour les activités du Centre.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11440-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Subventions
02-11438-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-608 **SUBVENTION DE 100 \$ - ÉCOLE DU DÔME - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'École du Dôme, 40, rue du Dôme, Gatineau, Québec, J8Z 3J4, à titre de subvention pour le verdissement de la cour d'école.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11436-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-609 **SUBVENTION DE 150 \$ - CERCLE DES FERMIÈRES DU QUÉBEC - RÉGION DE L'OUTAOUAIS - 1^{ER} MAI 2010 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre du Cercle des fermières du Québec – Région de l'Outaouais, à l'attention de madame Ginette Mercure, 133, chemin de la Pointe, Val-des-Bois, Québec, J0X 3C0, à titre de subvention pour une activité lors du congrès régional à Gatineau, le 1^{er} mai 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11439-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-610 **SUBVENTION DE 200 \$ - ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE MASSON-ANGERS - LES SHARKS, PEE WEE B - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'Association de hockey mineur de Masson-Angers, à l'attention de madame Manon Carroll, 157, rue des Samares, Gatineau, Québec, J8M 2B7, à titre de subvention pour les activités de l'équipe Les Sharks, Pee Wee B.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11447-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-611 **SUBVENTION DE 300 \$ - CLUB OPTIMISTE DE POINTE-GATINEAU INC. - 29 MAI 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES - LUC ANGERS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Club optimiste de Pointe-Gatineau inc., à l'attention de monsieur Marcel Schryer, C. P. 82037, Gatineau, Québec, J8T 8B6, à titre de subvention pour une activité de sécurité sur roues, le 29 mai 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11441-972	300 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-612 **SUBVENTION DE 300 \$ - ÉCOLE CÔTE-DU-NORD - BAL DES FINISSANTS 2009-2010 - 21 JUIN 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'École Côte-du-Nord, à l'attention de madame Janick Paquin, directrice, 15, rue des Groseilliers, Gatineau, Québec, J8Z 1M4, à titre de subvention pour le bal des finissants 2009-2010 qui aura lieu le 21 juin 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11436-972	300 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-613 **SUBVENTION DE 320 \$ - FONDATION SANTÉ DE PAPINEAU - COURSE DE CANARDS 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 320 \$ à l'ordre de la Fondation Santé de Papineau, à l'attention de madame Linda Raby, 155, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 0C2, à titre de subvention pour une activité de financement qui aura lieu le 12 septembre 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11448-972	320 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-614 **SUBVENTION DE 500 \$ - MAISON DE LA FAMILLE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de la Maison de la Famille Vallée-de-la-Lièvre, à l'attention de madame Chantal Courchaine, 321, avenue de Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2G4, à titre de subvention pour le projet de la Coopérative Jeunesse de services de Buckingham.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11448-972	500 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-615 **SUBVENTION DE 600 \$ - CLUB DES AÎNÉS DE ST-RENÉ INC. - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre du Club des Aînés de St-René inc., à l'attention de madame Liliane Charrette, présidente, 504, rue Lafrance, Gatineau, Québec, J8P 6C6, à titre de subvention pour l'organisation des activités de 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11445-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions
02-11444-972	200 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Subventions
02-11443-972	200 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-616 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - SOUPIÈRE DE L'AMITIÉ DE GATINEAU - SOUPER DES MÉDIAS - 11 NOVEMBRE 2010 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de la Soupière de l'Amitié de Gatineau, 306, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1K8, à titre de subvention pour le souper des médias organisé au profit des Petits déjeuners qui aura lieu le 11 novembre 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	200 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11448-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions
02-11446-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
02-11445-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions
02-11444-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Subventions
02-11443-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
02-11442-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Subventions
02-11441-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11440-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Subventions
02-11439-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-617 **SUBVENTION DE 1 500 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU PARC CHAMPLAIN - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de l'Association des résidants du Parc Champlain, à l'attention de madame Pascale de Courville Nicol, 47, rue Saint-Malo, Gatineau, Québec, J9J 1J6, à titre de subvention pour leurs activités en 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11433-972	1 500 \$	Alain Riel - De Deschênes - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-11433-694	260 \$		Alain Riel - De Deschênes - Articles promotionnels
02-11433-972		260 \$	Alain Riel - De Deschênes - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-618

SUBVENTION DE 1 600 \$ - FONDATION C.A.R.M.E.N. - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 600 \$ à l'ordre de la Fondation C.A.R.M.E.N., à l'attention de madame Annie Perreault, présidente, 160, boulevard de l'Hôpital, bureau 103, Gatineau, Québec, J8T 8J1, à titre de subvention pour leur campagne de financement 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11448-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions
02-11446-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
02-11445-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions
02-11444-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Subventions
02-11443-972	400 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
02-11442-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Subventions
02-11441-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11440-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Subventions
02-11439-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions
02-11438-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Subventions
02-11436-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Subventions
02-11435-972	50 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Subventions
02-11434-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Subventions
02-11433-972	50 \$	Alain Riel - De Deschênes - Subventions
02-11432-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions
02-11431-972	50 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-619

**SUBVENTION DE 1 950 \$ - FONDATION TERRY FOX - JOURNÉE TERRY FOX
2010 - 19 SEPTEMBRE 2010 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 950 \$ à l'ordre de La Fondation Terry Fox, à l'attention de monsieur Robert McRae, 220, avenue des Explorateurs, Gatineau, Québec, J9J 1M9, à titre de subvention pour la Journée Terry Fox qui aura lieu le 19 septembre 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	150 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11448-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions
02-11447-972	100 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Subventions
02-11446-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
02-11445-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions
02-11444-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Subventions
02-11443-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
02-11442-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Subventions
02-11441-972	100 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11440-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Subventions
02-11439-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions
02-11438-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétréau - Subventions
02-11437-972	100 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond- Vanier - Subventions
02-11436-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Subventions
02-11435-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Subventions
02-11434-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Subventions
02-11433-972	150 \$	Alain Riel - De Deschênes - Subventions
02-11432-972	150 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions
02-11431-972	150 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-11433-694	200 \$		Alain Riel - De Deschênes - Articles promotionnels
02-11433-972		200 \$	Alain Riel - De Deschênes - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-620

**SUBVENTION DE 3 810 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE
GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL -
PATSY BOUTHILLETTE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 810 \$ à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Gatineau, à l'attention de monsieur Mario Courchesne, 227, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 1R5, à titre de subvention pour l'achat d'équipements récréatifs pour le Comité des résidents St-René.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11442-972	3 810 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79939-692	3 810 \$		Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-11442-972		3 810 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-621

SUBVENTION ET PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR L'ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS - 10 JUIN 2010 - 710 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs Maxime Tremblay, Pierre Phillion, Denis Tassé, Luc Angers et Stéphane Lauzon à participer à une activité organisée par l'Académie des retraités de l'Outaouais, le 10 juin 2010, pour un montant de 450 \$.

De plus, ce comité autorise messieurs les conseillers Luc Angers, Joseph De Sylva, Yvon Boucher et Maxime Pedneaud-Jobin à subventionner cette activité pour un montant de 260 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 710 \$ à l'ordre de l'Académie des retraités de l'Outaouais, à l'attention de madame France Caouette, directrice administrative, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11448-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions
02-11446-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
02-11445-972	90 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions
02-11443-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
02-11441-972	200 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11440-972	90 \$	Denis Tassé - De Touraine - Subventions
02-11437-972	90 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Subventions
02-11434-972	90 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau-Manoir-des-Trembles - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-622 **SUBVENTION DE 100 \$ - ACADEMIE DE DANSE DE L'OUTAOUAIS - SPECTACLE BÉNÉFICE « TRADITION ET INNOVATION » - 1^{ER} MAI 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEFAN PSENAK**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'Académie de danse de l'Outaouais, à l'attention de monsieur André Laprise, directeur, 855, boulevard de la Gappe, bureau 304, Gatineau, Québec, J8T 8H9, à titre de subvention pour le spectacle « Tradition et Innovation » qui aura lieu le 1^{er} mai 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11431-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-623 **SUBVENTION DE 200 \$ - ADOJEUNE INC. - 5 MAI 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de Adojeune inc., à l'attention de monsieur Didier Durant, 22, rue d'Auvergne, Gatineau, Québec, J8T 6J8, à titre de subvention pour l'organisation d'une activité, le 5 mai 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11440-972	200 \$	Denis Tassé - De Touraine - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-624 **SOUSSION 2010 SP 096 - RENOUELEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC - PROGRAMME PRECO, LOT 3 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Louisbourg SBC, s.e.c., Division Simard-Beaudry Construction, 4125, autoroute des Laurentides, Laval, Québec, H7L 5W5 pour la conception et l'exécution des travaux de renouvellement des conduites d'égouts et d'aqueduc selon le lot 3, dans le cadre du programme PRECO, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 3 633 431,58 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 15 avril 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30639-001-75401	3 472 482,23 \$	Travaux d'égouts et d'aqueduc - Travaux d'égouts
04-13493	160 949,35 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 avril 2010.

Adoptée

CE-2010-625*

MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT que l'étude sur les besoins opérationnels effectuée par le Service de l'environnement indique la nécessité de redéfinir le rôle d'un poste :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter les modifications suivantes à la structure organisationnelle du Service de l'environnement :

- abolir le poste d'opérateur II, Granulation, situé à la classe 4, sous la gouverne du contremaître, Usine de granulation site Cook de la Section de l'usine d'eau usée (poste numéro ENV-BLE-026 au plan d'effectifs des cols bleus);
- créer un poste de technicien-mécanicien II, situé à la classe 9 sous la gouverne du contremaître mécanique de la Section de l'entretien des procédés (poste numéro ENV-BLE-072 au plan d'effectifs des cols bleus).

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service de l'environnement.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-41420-114 – Mécanique – Usine de traitement des eaux usées - Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2010-626

RETRAITE DE MADAME CHRISTINE MANTHA ET DE MESSIEURS JEAN-LÉON MARCOUX, YVON DAULT, DENIS ST-JACQUES, GUY PLOUFFE, DANIEL MARCOUX ET ROGER G. FORTIN - DIVERS SERVICES

CONSIDÉRANT QUE madame Christine Mantha et messieurs Jean-Léon Marcoux, Yvon Dault, Denis St-Jacques, Guy Plouffe, Daniel Marcoux et Roger G. Fortin ont confirmé qu'ils prendront leur retraite :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser les sommes qui leur sont dues à la date de leur retraite.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	ANNÉES DE SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA RETRAITE
Jean-Léon Marcoux, inspecteur	Service d'évaluation et des transactions immobilières	38 ans et 7 mois	1 ^{er} mai 2010
Yvon Dault, électricien C	Service des travaux publics	14 ans et 9 mois	1 ^{er} mai 2010
Denis St-Jacques, opérateur spécialisé	Service des travaux publics	26 ans et 1 mois	1 ^{er} juin 2010
Guy Plouffe, préposé aux communications	Service de police - Centre d'appels d'urgence 9-1-1	33 ans	1 ^{er} juin 2010
Daniel Marcoux, opérateur III, Eau potable	Service de l'environnement	34 ans et 9 mois	1 ^{er} juillet 2010
Roger G. Fortin, coordonnateur des réservations	Service des loisirs, des sports et du développement des communautés - Direction adjointe	22 ans et 2 mois	1 ^{er} août 2010
Christine Mantha, technicienne en documentation	Service des arts, de la culture et des lettres	32 ans et 4 mois	1 ^{er} septembre 2010

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires des services concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à madame Christine Mantha et à messieurs Jean-Léon Marcoux, Yvon Dault, Denis St-Jacques, Guy Plouffe, Daniel Marcoux et Roger G. Fortin leurs plus sincères remerciements pour leurs années de service à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 avril 2010.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif